

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE
DU 14 AVRIL 2011 A 18 HEURES 30

Membres présents :

Mmes BLIGNY (MAHIEU), BREDILLET E., BIGEARD, BREDILLET C., FUSIER, ANDREOLETTI (ROUSSELET), BOUCHET, LANTERNE, JACQUES, POIVRE, Mrs TREMOULET, MATHEY, BON, FORESTIER, FREREBEAU, LEBLANC, GUYOT, PITOIS (GAGNARD), BEAULAT, PICHON, ROLLIN, FREI, CROUZIER, SAUVAIN D., BRIGATTI, BIGEARD (NEVERS), BERNARD, MATHE, DULIEU, IMARD, BERCCQ, FERREUX, ESPINOSA, JEANNERET, GUIBLAIN, BRUN, BLANCHARD, MUGNERET, SACCOMANI, BAUDRON, RUINET, VUILLEMIN, SUTY, PARMENTIER, BELIN, , SAUVAIN H., VERDREAU, JOLIET, BESANCON, AUBERTIN, LEMAIRE, PETIT, BRUNO, DUBOIS, BRACHOTTE, GEVREY, BON J.F.

Représentés :

Mr DARMAILLAC représenté par Mr TREMOULET – Mr HUGUENOT représenté par Mr PICHON, Mr FEVRE représenté par Mr GUYOT – Mr LAPIERRE représenté par Mr BRIGATTI, Mme GOTTE représentée par Mme BOUCHET – Mr AIMEUR représenté par Mme BREDILLET, Mr BEURET représenté par Mr BERCCQ – Mr TABEL représenté par Mr MUGNERET, Mme DUPUIS représentée Mr SACCOMANI – Mr LUSTREMANT représenté par Mr RUINET, Mr EMAROT représenté par Mme JACQUES – Mr JOUFFROY représenté par Mr PETIT, Mr PERRICAUDET représenté par Mr BRACHOTTE – Mr BERTHIOT représenté par Mr DUBOIS, Mr MARGUIER représenté par Mr GEVREY.

Absents/excusés :

Mmes CHARLOT, BONNET, MARIE-JOETS, CHASTRUSSE, CHAIX, GRANDIOWSKY, Mrs GERARDIN, DUMONT, MONANGE, DELEPAU, PILLOT, ROZAT, MINIAU, KOSAK, RENAUDOT, DANCOURT, SEGUIN, KOSCIELINSKI, PETAZZI, CHETTA, BIZE, MAILLOTTE, COLSON, MARTEAU, PAUTET, GUERBER, LAURIOT.

Secrétaire de séance :

Mr Patrice ESPINOSA

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 30.

Le Président demande l'autorisation d'ajouter un rapport supplémentaire portant sur les modalités de vote du budget primitif lors de la séance du 1^{er} avril 2011.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte d'ajouter ce rapport supplémentaire.

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur Patrice ESPINOSA est élu secrétaire de séance.

VOTE DES TAUX 2011

Le Président présente l'imprimé 1259 délivré par les services fiscaux. Les taux de référence 2010 rebasés permettent d'avoir un produit nécessaire à l'équilibre du budget suffisant sans qu'il soit nécessaire de les augmenter.

Par conséquent, le Président propose les taux d'imposition suivants pour l'exercice 2011 :

Taxe d'habitation	3,24 %
Taxe Foncier Bâti	3,43 %
Taxe Foncier Non Bâti	7,77 %
CFE	3,57 %
CFE de zone	17.55 %

*CFE : cotisation foncière entreprises

Ils sont identiques aux taux 2010 rebasés. Le taux de CFE de zone ne peut être modifié car le coefficient de variation du taux moyen modéré des taxes foncières et d'habitation a diminué. Il reste donc à 17,55 %

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vote les taux d'imposition présentés ci-dessus.

AIRE DES GENS DU VOYAGE – SITA REMEDIATION

Suite au diagnostic pyrotechnique réalisé par la société SITA REMEDIATION sur l'emprise de la future aire des gens du voyage, il a été constaté la présence de nombreuses cibles isolées ou de zone à forte densité de cibles pouvant présenter les caractéristiques d'engins pyrotechniques.

En regard au nombre élevé de cibles présentes, il s'agit certainement de pollution métallique de surface. Cependant, le contrôle de ces cibles et le décapage des surfaces à forte densité sont préconisés dans le rapport final du diagnostic.

En conséquence, une consultation a été faite auprès de 3 sociétés spécialisées dans ce domaine (CARDEM, GEOMINES, SITA REMEDIATION).

La commission d'ouverture des plis, réunie le 29 mars 2011 a accepté l'offre de SITA REMEDIATION pour un montant de 14 467 €HT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la commande avec la société SITA REMEDIATION pour cette mission.

Messieurs Hubert DULIEU et Gérard TREMOULET seront chargés de suivre ces travaux de contrôle sur le terrain.

MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE – RESTAURANT SCOLAIRE DE GENLIS

Dans le cadre du projet de construction du restaurant scolaire de Genlis, il convient d'engager un bureau spécialisé pour une mission de contrôle technique.

Une consultation a été faite auprès de APAVE, BUREAU VERITAS et SOCOTEC.

La commission d'ouverture des plis, réunie le 29 mars 2011 a proposé de retenir l'offre de Bureau Véritas, pour un montant de 9 495 € HT.

Cette offre comprend les missions de base relatives :

- à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipements indissociables,
- à la sécurité des personnes portant sur un établissement recevant du public (ERP)
- à l'accessibilité de la construction aux personnes handicapées.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la commande avec le bureau de contrôle BUREAU VERITAS.

MODALITE DE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Lors du conseil communautaire du 1^{er} avril 2011, à la demande d'un délégué, le budget primitif de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a été voté par fonction.

Monsieur l'administrateur des finances locales a alerté le Président sur une incohérence : en effet, depuis le 1^{er} janvier 2011, les dépenses ont été mandatées par nature comme les exercices précédents.

Considérant qu'il n'est pas possible de changer en cours d'année le niveau de vote et de contrôle des crédits budgétaires et que c'est par conséquent à tort que le choix fonctionnel a été

formulé lors de sa réunion du 1er avril 2011, le Conseil communautaire décide à l'unanimité de maintenir le vote du budget par nature avec présentation fonctionnelle.

QUESTIONS DIVERSES

1. Le Président présente le planning des réunions de conseil pour l'année 2011 :

5 mai	1 ^{er} septembre
9 juin	6 octobre
23 juin	3 novembre
28 juillet	15 décembre

2. Travaux route d'Izier

Monsieur le Maire de Genlis informe les délégués que les travaux sur la route d'Izier à la sortie de Genlis correspondent à des fouilles archéologiques préventives préalables aux travaux de la future LGV.

3. Commande défibrillateurs

Monsieur le Maire de Rouvres en Plaine souhaiterait avoir, dans les meilleurs délais, les délibérations des communes désirant commander un défibrillateur.

Le Président rappelle cet équipement est subventionnable au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

4. Cadencement ligne SNCF Dijon Besançon

Messieurs Jean Mathé et Noël BERNARD ont rencontré le représentant des TER (ligne Dijon-Besançon) dernièrement. Le cadencement 2011 passe de 42 à 45 TER par jour. A partir du 11 décembre 2011, il faudra compter 25 TGV supplémentaires par jour.

Attention au passage à niveau de Beire le Fort : DANGER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire de Séance,
Patrice ESPINOSA

Le Président,
Jean-Louis AUBERTIN